

DANS CE
NUMÉRO :

AUDIENCE	2
JOUR DE CARENCE	2
CHASSE AUX CHOMEURS	3
VO IMPOTS	3
Bulletin d'adhésion	4

DATES A
RETENIR

CTL

8 Février

Tout le calendrier na-
tional sur le site :

www.financespubliques.cgt.fr

NON AU CAP 2022

Voici arrivé le programme « d'Action Publique 2022 » de Macron, avec toujours la même volonté de réduction drastique des services publics et des emplois publics. Piloté par notre ministre Gerald Darmanin, cette énième réforme d'inspiration néo libérale, vise à « moderniser » l'accès aux services publics. La méthode se drape d'une vertu jupitérienne : la parole serait aux français. Ainsi, depuis le 24 novembre 2017, le

gouvernement a lancé des consultations « pour la transformation des services publics » à la fois via une plateforme numérique et aussi via des « événements », comme 1er et 2 février 2018 lors de la restitution du projet d'Action publique 2022 qui se tiendra en préfecture du Nord à Lille.

Se parer ainsi d'un vernis de consultation large relève plus d'une opération de communication que d'une réelle volonté d'écouter les citoyen-nés et/ou fonctionnaires. Elle accentue également le sentiment démagogique que les corps intermédiaires, dont les syndicats, sont des obstacles à contourner pour ce gouvernement Macroniste.

Sur le fond, une très large majorité de françaises et français sont attachés aux retraites, à la sécurité sociale, aux soins, à l'éducation, à la recherche, aux organismes chargés

de leur trouver un emploi ou une formation, de chasser les tricheurs fiscaux, de contrôler les abus du patronat, à leurs protections sociales et sanitaires, à la sûreté, aux transports publics, aux droits à la communication, à l'information, l'accompagnement administratif, etc...

Or, le candidat Macron avait annoncé lors de la campagne présidentielle vouloir supprimer pas moins de 70 000 emplois dans la fonction

publique territoriale, 50 000 emplois dans la fonction publique d'état, tout en érodant fortement la fonction publique hospitalière...

La feuille de route du programme « Action publique 2022 », c'est réfléchir à l'abandon ou à la privatisation de missions de services publics. C'est aussi le basculement de certaines missions des services de l'Etat vers les collectivités locales, accentuant ainsi les reculs des services publics. « CAP 2022 »

c'est un démantèlement des services publics mais c'est aussi un changement profond de société, avec des perspectives de privatisations accrues : transports, protection sociale, énergie ... entraînant, de facto, un développement des inégalités.

RASSEMBLEMENT
PLACE DE LA REPUBLIQUE à LILLE

LE 1er FEVRIER
de 8H à 10H



DEMANDE AUDIENCE INTERSYNDICALE

L'ensemble des organisations syndicales de la Direction Régionale du Nord a à cœur de combattre les suppressions d'emplois dans notre département. Vous avez reçu il y a peu un message commun vous indiquant les raisons pour lesquelles nous avons boycotté le Comité Technique Local sur ce sujet.

Nous avons sollicité une audience collective auprès du Directeur Régional pour qu'un agent de chaque service qui subirait en 2018 au moins une suppression d'emploi soit reçu, écouté et entendu lors d'une audience collective à la Direction. De ce fait, nous pensions que quelqu'un de ton service pourrait le représenter et ainsi répondre à la convocation de la Direction.

Nous avons aussi demandé à ce que cette convocation soit couverte par une autorisation d'absence, et que les frais de déplacement éventuels soient pris en charge.

Merci de nous faire savoir si tu serais volontaire pour participer à cette audience.



JOUR DE CARENCE

Le 16 janvier, la DGAFP a présenté le projet de circulaire permettant le retour de la journée de carence.*

En plus d'être injuste et stigmatisante envers les agents publics, cette mesure pose aussi un problème de santé publique. Ce dispositif, comme l'a récemment démontré l'Insee, a certes eu pour effet de réduire les absences courtes. Mais il a également augmenté les absences de longue durée dans la fonction publique d'État entre 2012 et 2014.

Les organisations syndicales, toutes demandeurs du retrait du jour de carence, ont pointé un autre risque : celui que les agents se rendant à leur lieu de travail, malgré leurs symptômes, contaminent leurs collègues et les usagers des services publics.



* Depuis le 1er janvier 2018, « au nom de l'équité avec le secteur privé », chaque agent malade perd 1/30 de son traitement, mais aussi 1/30 de ses primes et indemnités et un agent à temps partiel perdra de façon proratisée.

CHASSE AUX CHÔMEURS ET CHOMEUSES

99,4% des offres ont trouvé preneur sur le marché. Plutôt que de s'étonner que quelques offres restent non pourvues, on pourrait au contraire s'étonner qu'autant de salarié.es acceptent de travailler dans des emplois souvent « atypiques ».

« Même en obligeant les chômeuses et chômeurs à accepter toutes les offres disponibles, seul 1 sur 44 retournerait en emploi. Aucune marge n'est disponible de ce côté-là pour lutter contre le chômage.

Le chômage de masse dépend donc du nombre d'emplois et des épreuves de recrutement, pas des chômeurs. »

Alors que les travaux sur le non-recours aux droits se multiplient, ils restent rares sur le non-recours aux allocations chômage. Pourtant, il s'agit d'une conséquence logique de la stigmatisation: la baisse des personnes qui osent s'inscrire, de peur d'être associés à la fainéantise.

Cela a des effets bien tangibles pour les budgets publics et paritaires, en permettant des économies indirectes aux frais des chômeurs, dans une période de redistribution fiscale à destination des foyers les plus aisés.



IMPÔT SUR LE REVENU : CE QUI CHANGE EN 2018

Revenus du capital moins taxés, CSG augmentée, réductions et crédits d'impôt prorogés, aide liée aux services à la personne devenant un crédit d'impôt pour tous : retrouvez les explications des experts de la VO Impôts.





web

 cgt.dr59@dgfip.finances.gouv.fr

CGT Finances Publiques Nord

Cité Administrative, porte 405,
175 rue Gustave Delory BP 90029
59018 Lille cedex
03 20 95 63 75

Secrétaire départemental : Laurent PERIN

CGT Finances Publiques Lille et environs

82 Av Kennedy, 59033 Lille cedex
03 20 62 42 84

**Secrétaires Lille et environs :
Annick VIDAL et Yannick MASSIET**

CGT Finances Publiques Valenciennes

rue Raoul Follereau 59300 Valenciennes
03 27 14 66 56

Secrétaire Valenciennes : Christine BUSIN

**Retrouvez tous les militants, tous les élus de la CGT
Finances Publiques sur le site internet :**

<http://cgt.dr59.free.fr>



Bulletin d'adhésion

Pour un syndicalisme de conquêtes sociales

Pour un syndicalisme de conquêtes sociales

SECTION :

☐ Actif ☐ Stagiaire ☐ Retraité

Je souhaite m'abonner à :

☐ la Nouvelle Vie Ouvrière

Facultatif > Pour les agents A et A+

Adhésion à l'UGICT (secteur Cadres & Techniciens)

☐ OUI ☐ NON

L'adhésion à l'Ugict n'entraîne pas de
cotisation supplémentaire.

La revue « Option » est adressée à
chaque adhérent à l'UGICT.

RESERVE A LA SECTION

Saisie CoGiTiel par la section

le : .. / .. /

Date de réception au bureau national,

le : .. / .. /

NOM :

Prénom :

Date de naissance : .. / .. /

Catégorie : Grade : Echelon :

Filière fiscale ☐ Filière publique ☐

Adresse administrative :

Adresse pour l'envoi de la presse :

☐ Adresse administrative ☐ Adresse personnelle (préciser) :

Tél. :

Mel :

Date : .. / .. / Signature :